



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAPET

Question écrite n° 44016

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention du M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le nombre insuffisant de professeurs spécialisés en lycées professionnels, notamment en section génie industriel, option carrosserie automobile. Une enquête d'un service du ministère de l'éducation nationale conduite au début de l'année 1999, avait révélé que 156 postes étaient restés vacants pour cette discipline, par manque de personnel titulaire qualifié. Hors en 1999, le ministère de l'éducation nationale n'a ouvert que 6 postes au concours de l'IUFM de Créteil pour 26 candidats, puis 7 postes pour 46 candidats pour la session 2000. Ces quotas sont largement insuffisants pour compenser la carence en professeurs spécialisés en carrosserie automobile. Face à la marginalisation grandissante des élèves scolarisés en lycées professionnels, il lui demande de bien vouloir augmenter le nombre de postes ouverts au concours d'accès aux IUFM pour l'option carrosserie industrielle.

Texte de la réponse

La détermination du volume de postes à offrir aux concours du second degré s'appuie sur des prévisions de recrutement qui prennent en compte à la fois les départs définitifs des professeurs, les besoins de remplacement, les évolutions attendues de la démographie scolaire ainsi que l'impact de la mise en oeuvre des réformes pédagogiques. Le nombre de places aux concours doit également tenir compte de l'occupation des emplois inscrits en loi de finances, qui sont actuellement tous utilisés. Au sein de cette politique globale de recrutement, l'organisation des concours internes, à l'exception de l'agrégation, permet essentiellement aux agents non titulaires, qu'ils soient en établissement ou élèves-professeurs de cycle préparatoire, d'accéder aux différents corps de professeurs titulaires du second degré. En ce qui concerne le concours interne du CAPLP2, sept places sont proposées en génie industriel option construction et réparation de carrosserie. Compte tenu du nombre de vingt-neuf candidats présents, et si tous les postes sont pourvus, un candidat sur quatre devrait finalement être admis à la session 2000 dans cette section. Globalement, pour l'ensemble du CAPLP2 interne, ce taux de réussite s'établirait à un lauréat sur cinq candidats présents. Ainsi, la difficulté de réussir ce concours en carrosserie est donc proche de celle qu'enregistreront d'autres disciplines. Toutefois, à l'issue des épreuves d'admission du concours interne, le jury pourra, s'il estime le niveau des candidats suffisant, inscrire certains candidats sur une liste complémentaire afin d'augmenter le volume de recrutement dans cette discipline, et ainsi contribuer à la diminution du nombre de non-titulaires occupant ces postes. Par ailleurs, le faible nombre de diplômés en carrosserie entraîne des difficultés pour pourvoir la totalité des postes proposés au concours externe. Ainsi, seuls sept candidats se sont présentés au concours externe alors que dix places sont offertes.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44016

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 mars 2000, page 1928

Réponse publiée le : 3 juillet 2000, page 3968